



CONSEILS MUNICIPAUX DES 22 FÉVRIER ET 29 MARS 2021

Chères Schlierbachoises, chers Schlierbachois

L'épidémie de Covid 19 n'a pas dit son dernier mot. La situation sanitaire est redevenue préoccupante. Il nous faut une nouvelle fois redoubler de prudence et surtout de patience. Nous avons toutefois des raisons d'espérer. Grâce au travail remarquable de nos soignants, la prise en charge des malades s'est améliorée et surtout, en dépit d'une organisation parfois compliquée mais aussi des réserves et du scepticisme affichés par certains d'entre nous, la vaccination est en train de porter ses fruits.

Cette troisième période de confinement est une nouvelle fois l'occasion pour chacun d'entre nous de faire preuve de responsabilité. Lavage des mains, port du masque, mesures de distanciation, respect du couvre-feu, vaccination...

Seul le respect de ces recommandations nous permettra de revenir au plus vite à une vie normale.

Bien à vous,
le Maire, Bernard JUCHS



ACTUALITÉS

TRAVAUX D'ÉLAGAGE, RUE DE DIETWILLER

Les agents techniques ont élagué de nombreux arbres du talus de la rue de Dietwiller abîmés par les intempéries de cet hiver.



SAINT-LOUIS-AGGLOMÉRATION ET NOUS

Grâce au soutien de Saint-Louis-Agglomération, vous pouvez consulter, pour tout ce qui concerne votre logement, l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL). Les juristes de l'ADIL renseignent, conseillent et orientent sur toute question juridique, fiscale ou financière liée au logement (location, accession à la propriété, rénovation, copropriété, fiscalité). Leurs conseils sont personnalisés, neutres et gratuits.

Une permanence est organisée le 2^{ème} jeudi de chaque mois, au pôle de proximité de Sierentz, 57 rue Rogg Haas.

Tel: 03 89 46 79 50

UNE FUTURE LIAISON DOUCE AVEC DIETWILLER

Notre PLU adopté en janvier 2020 prévoit de créer des liaisons douces avec les communes voisines. Un projet de chemin aménagé et arboré pour les piétons et les vélos est en voie de réalisation entre la rue du Panorama à Schlierbach et le chemin rural sur le ban de Dietwiller.

AGENDA

- Passage de la balayeuse: jeudi 15 ou vendredi 16 avril.
- Journée citoyenne: samedi 29 mai.
- Elections régionales et départementales: dimanches 13 et 20 juin.

INFOS

ETAT CIVIL

Naissances

Bianca Butz Pascual Palacio le 9 février 2021

Evan Rosinha le 22 février 2021

Mariages

Selin Altundis et Léo Marck le 6 février 2021

Danielle Dreiller et Roland Bernasconi le 20 février 2021

La Journée Citoyenne 2021 aura lieu samedi 29 mai (si, bien sûr, le contexte sanitaire le permet). Des informations vous seront transmises ultérieurement.

La Collectivité européenne d'Alsace a réservé une subvention de 200 000 euros pour la commune de Schlierbach afin d'aménager le carrefour de la RD 201 (en face du restaurant le Clos des Sens) et la portion de la voie jusqu'à la sortie en direction de Sierentz. Dès que les conditions sanitaires le permettront, une réunion d'information et d'échanges sera organisée avec les riverains.

De nouvelles sculptures pour le sentier des Deux Chênes sont en cours de réalisation.

Dès la rentrée prochaine, l'école élémentaire bénéficiera d'un nouvel équipement informatique (1 ordinateur associé à 1 vidéo projecteur par classe et un lot de 12 tablettes numériques pour l'ensemble de l'école), en partie subventionné par l'Etat.

La commission Environnement lance l'opération «Cueillettes solidaires» pour lutter contre le gaspillage et consommer local. (voir document ci-joint)

UN BON GESTE POUR LA PLANÈTE N°3



Protéger la biodiversité est aussi vital que de lutter contre le changement climatique



Avec un million d'espèces menacées d'extinction, le déclin de la nature est sans précédent.*

Un Rapport mondial alarmant de l'UNESCO sur la biodiversité !

UNESCO signifie en français : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture. Elle est née le 16 novembre 1945.

En mai 2019, après trois ans de travail, le groupe d'experts de l'ONU sur la biodiversité (IPBES) a rendu public son étude. Un rapport d'une envergure inédite qui dresse sur 1 800 pages un bilan alarmant de l'état de la planète :

75 % de l'environnement terrestre a été «gravement altéré» par les activités humaines, 66 % de l'environnement marin est touché.

Cette destruction accélérée entraîne la disparition de la biodiversité: un million des espèces animales et végétales sont menacées d'extinction à court ou moyen terme.

Cinq phénomènes qui détruisent la biodiversité :

- Agriculture intensive, déforestation
- Construction d'infrastructures et urbanisation galopante
- Surexploitation des ressources naturelles (pêche et chasse)
- Changement climatique
- Pollution et prolifération des espèces invasives.

Un enjeu majeur pour l'humanité :

«La disparition des espèces pose toutes sortes de dangers pour les humains, avec en première ligne les plus pauvres et les peuples autochtones qui dépendent directement de la nature.»

Si le risque d'une extinction de l'espèce humaine semble lointain, c'est la détérioration des conditions de vie qui inquiète les scientifiques :

« Nous ne voulons pas seulement survivre. »

<https://fr.unesco.org/news/protéger-biodiversité-est-vital-que-lutter-contre-changement-climatique-declare-directrice>

*** Combien y a-t-il d'espèces dans le monde ?**

On a identifié à ce jour 1,8 million d'espèces. Tous les ans, on « découvre » environ 16 000 nouvelles espèces.

On estime qu'il reste entre 8 et 12 millions d'espèces à découvrir si elles n'ont pas disparues d'ici là.



10 gestes à faire chez soi pour préserver la biodiversité !

1 - Respecter le rythme de la nature :

Les gestes les plus élémentaires peuvent être d'une importance capitale. Ainsi, ne vous approchez pas d'une couvée ou d'un nid, au risque de mettre en cause la survie des petits. Ne relâchez jamais une espèce exotique (animal ou plante) dans la nature. Les invasions biologiques sont aujourd'hui considérées comme la seconde plus grande menace après la destruction de l'habitat, et devant la pollution et la surexploitation des milieux par l'Homme.

2 - Stopper l'usage de produits phytosanitaires :

Pesticides, insecticides, engrais ou encore désherbants polluent les nappes phréatiques et détruisent la petite faune. Stopper leur utilisation est un geste majeur pour tendre vers un jardin écologique.

3 - Limiter sa consommation d'eau pour son jardin :

Economiser l'eau devient un geste à la fois économique et écologique. L'arrosage du jardin n'est pas vital. Il faut donc apprendre à accepter une herbe « moins verte », et pourquoi ne pas collecter l'eau de pluie pour assurer l'arrosage de votre jardin.

4 - Utiliser le paillage :

Afin de conserver l'humidité dans les massifs, mettez en place un paillage (mulch d'écorce, de broyat, de copeaux, de coques de cacao...) qui limitera l'apparition d'herbes spontanées et protégera du froid.

5 - Profiter des fruits et légumes de saison :

Qu'ils proviennent du jardin, du marché ou du supermarché, consommer des fruits et des légumes de saison permet de protéger les écosystèmes en respectant les cycles naturels et limite également la consommation en énergies fossiles.

6 - Mettre en place un compost pour réduire ses déchets (déchets verts, épluchures, restes de fruits et légumes...) tout en créant un produit utile pour le jardin :

C'est possible dans un jardin (composteur) mais également sur un balcon ou une terrasse (lombricomposteur).

7 - Semer une prairie fleurie :

Bien plus riche en espèces végétales qu'un simple gazon, semer une prairie fleurie (avec des espèces locales) dans le jardin, dans une jardinière ou dans un bac sur votre balcon permet de favoriser l'apparition d'insectes comme les abeilles, les papillons ou les coccinelles. Observez-les, les insectes viennent souvent sur des fleurs peu spectaculaires, que nous appelons souvent des 'mauvaises herbes'.

8 - Laisser un coin de jardin en friche :

Une friche est un endroit du jardin où l'entretien, l'arrosage et l'application de produits divers ne sont pas réalisés afin de laisser faire la nature. Si une friche devient trop envahissante, il suffit de la faucher ou de la débroussailler une à deux fois par an. L'idéal est de procéder par moitié en laissant les végétaux coupés sur place quelques jours (le temps que la petite faune puisse trouver un nouveau refuge).

9 - Inviter la petite faune :

Une friche, une prairie fleurie, quelques arbres, arbustes ou végétaux avec des fleurs et des fruits représentent un jardin agréable et intéressant pour la petite faune (insectes, oiseaux, petits rongeurs). Ces gestes peuvent être complétés par la mise en place de nichoirs ou abris pour ces animaux, la création de haies sèches (tas de branches) qui serviront de cache à la petite faune, poser des clôtures perméables, qui laissent passer les hérissons.

10 - Devenir un exemple :

Appliquer tous les gestes précédents est déjà très bien, mais en parler autour de soi et convaincre d'autres personnes est encore mieux !